

Ces chiffres indiquent dans quelle mesure l'âge exerce une influence sur la couleur des yeux et des cheveux. La proportion des yeux bleus et des cheveux blonds est plus forte dans l'enfance.

Les tableaux ci-contre nous dispensent d'entrer dans plus de détails. Comme nous l'avons dit, les observations ne sont pas assez nombreuses pour nous permettre de tirer des conclusions, et nous nous bornons à communiquer ces quelques données, dans l'espoir qu'une statistique sérieuse sera entreprise dans toutes les localités.

M. *de Rougemont*, prof., aimerait voir figurer dans les statistiques ultérieures la couleur des yeux et des cheveux des parents, au point de vue de l'hérédité, même aussi celle des grands-parents, car quelquefois la coloration peut sauter une génération.

Il est fait lecture du travail suivant de M. *M. de Tribolet*, renfermant la « *Description de quelques espèces de crustacés décapodes du Valanginien, Néocomien et Urgonien de la Haute-Marne, du Jura et des Alpes.* »

## I. MACROURES.

### A. Macroures fouisseurs ou Thalassiniens.

#### 1. CALLIANASSA SPINOSA, *Trib.*

Pl. I, fig. 1, 1a.

Le joli échantillon que je possède de cette forme, offre tous les caractères d'une nouvelle espèce. La main est quadratique-allongée, bombée sur ses deux faces. Sa surface est ornée d'un réseau plus ou moins régulier de dents pointues, légèrement espacées les unes des autres. Le côté externe est déprimé en une carène très-

## OBSERVATIONS

sur la couleur des yeux et des cheveux des recrues et hommes réformés temporairement  
qui se présentèrent en 1863 et 66 devant le Conseil de réforme du Locle et de la  
Chaux-de-Fonds.

Nombre d'individus observés: 736.

Couleur des yeux . . . .	Total.	%	Nuances.	Total	%
Yeux noirs . . . . .	237	32	Yeux noirs . . . . .	24	3
			» bruns . . . . .	213	29
			» gris-brun . . . . .	79	11

UNIVERSITY OF ILLINOIS  
SI-MNH 111-10

# OBSERVATIONS

sur la couleur des yeux et des cheveux des recrues et hommes réformés temporairement  
qui se présentèrent en 1863 et 66 devant le Conseil de réforme du Locle et de la  
Chaux-de-Fonds.

Nombre d'individus observés: 736.

Couleur des yeux . . .	Total.	%	Nuances.	Total	%
Yeux noirs . . . . .	237	32	Yeux noirs . . . . .	24	3
			» bruns . . . . .	213	29
Yeux gris . . . . .	353	48	» gris-brun . . . . .	79	11
			» gris . . . . .	274	37
Yeux bleus . . . . .	146	20	» bleu-gris . . . . .	50	7
			» bleus . . . . .	96	13

Couleur des cheveux.	Total.	%	Nuance des yeux.	Total.	%	Variétés de nuances des yeux.	Total.	%				
Blonds . . .	106	14.5	}	noirs	4	0.1	noirs	0	0			
				gris	46	6.2	bruns	4	0.1	gris-brun	4	0.6
				bleus	59	8.0	gris	42	5.8	bleu-gris	10	1.3
Châtains . .	526	71.4	}	noirs	159	21.6	bleus	49	6.7			
				gris	291	39.5	noirs	40	1.3	bruns	149	20.2
				bleus	76	10.3	gris-brun	69	9.3	gris	222	30.2
Noirs . . . .	102	13.8	}	noirs	77	10.6	bleu-gris	36	4.8			
				gris	14	2.0	bleus	40	5.5	noirs	14	2.0
				bleus	11	1.5	bruns	63	8.5	gris-brun	6	0.8
Rouges . . .	2	0.3		gris	2	0.2	gris	8	1.1			
							bleu-gris	4	0.6			
							bleus	7	1.0			
							gris	2	0.2			

UNIVERSITY OF ILLINOIS

# OBSERVATIONS

sur la couleur des yeux et des cheveux des enfants fréquentant les écoles publiques dans le district de Neuchâtel.

	Nombre d'élèves observés.	Yeux bleus et cheveux				Yeux gris et cheveux				Yeux noirs et cheveux			
		blonds	châtains	noirs	rouges	blonds	châtains	noirs	rouges	blonds	châtains	noirs	rouges
Garçons . . . .	544	56	43	1	5	45	189	3	3	19	168	10	2
Filles . . . . .	661	90	76	1	5	56	177	1	2	14	221	16	2
Total . . . . .	1205	146	119	2	10	101	366	4	5	33	389	26	4

Couleur des Yeux.	Total	%	Nuances.	Total	%	Garçons	%	Filles	%
Yeux noirs . . .	452	37.5	Yeux noirs	12	1	8	1.47	4	0.6
			» bruns	440	37.3	191	35	249	37.6
Yeux gris . . .	476	39.5	» gris-brun	28	2.3	12	2.2	16	2.42
			» gris	448	37.2	228	42	220	33.4
Yeux bleus . . .	277	23	» bleu-gris	13	1.08	6	1.13	7	1.06
			» bleus	264	21.12	99	18.2	165	24.92

Couleur des cheveux	Total.	%	Nuance des yeux.	Total.	%	Variétés de nuances des yeux.	Total	%	Garçons	%	Filles	%	
Blonds .	280	23.20	noirs	33	2.5	noirs	1	0.08	1	0.1	—	—	
				gris	101	9	bruns	32	2.7	18	3.3	14	2
					bleus	146	12	gris-brun	5	0.5	—	—	5
Châtains	874	72.50	noirs	389	32.1	gris	96	8	45	8.5	51	7.5	
				gris	119	10	bleu-gris	5	0.5	3	0.5	2	3
							bleus	141	11.6	bleus	144	11.6	53
Noirs . .	32	2.70	noirs	8	0.7	noirs	8	0.7	7	1.5	1	0.1	
				gris	26	2	bruns	381	31.5	161	29.5	220	33.1
							gris-brun	21	1.8	11	2.3	10	1.5
Rouges .	19	1.60	gris	345	28.7	gris	3	0.25	2	0.5	1	0.1	
				bleus	119	10	bleu-gris	7	0.6	2	0.5	5	0.5
							bleus	112	9.2	bleus	112	9.2	41
Rouges .	19	1.60	noirs	26	2	noirs	3	0.25	—	—	3	0.3	
				gris	4	0.3	bruns	23	2	10	1.8	13	1.7
							gris-brun	1	0.08	1	0.1	—	—
Rouges .	19	1.60	bleus	2	0.2	gris	3	0.25	2	0.5	1	0.1	
				noirs	4	0.3	bleu-gris	—	—	—	—	—	—
							bleus	2	0.20	bleus	2	0.20	1
Rouges .	19	1.60	noirs	4	0.3	noirs	—	—	—	—	—	—	
				gris	5	0.5	bruns	4	0.33	2	0.5	2	0.2
							gris-brun	1	0.08	1	0.08	1	0.1
Rouges .	19	1.60	bleus	10	1	gris	4	0.33	3	0.5	1	0.1	
				noirs	4	0.3	bleu-gris	6	0.08	1	0.1	5	0.6
							bleus	4	0.7	bleus	4	0.7	4

## OBSERVATIONS

sur la couleur des yeux et des cheveux des enfants fréquentant les écoles publiques dans le district de Neuchâtel.

	Nombre d'élèves observés.	Yeux bleus et cheveux				Yeux gris et cheveux				Yeux noirs et cheveux			
		blonds	châtains	noirs	rouges	blonds	châtains	noirs	rouges	blonds	châtains	noirs	rouges
Garçons . . . .	544	56	43	1	5	45	189	3	3	19	168	10	2
Filles . . . .	661	90	76	1	5	56	177	1	2	14	221	16	2
Total . . . .	1205	146	119	2	10	101	366	4	5	33	389	26	4
Couleur des Yeux.	Total	%	Nuances.		Total	%	Garçons	%	Filles	%			

marquée, qui est munie d'une rangée de petites dents sur chacun de ses côtés. A sa partie supérieure, vers l'index, cette carène se trouve encore plus fortement prononcée. Le côté interne est très-épais et régulièrement arrondi.

L'index est assez court, trapu et très-légèrement recourbé du côté interne. Sa longueur est égale aux deux tiers de celle de la main. Il est fortement déprimé et dépourvu de dents sur son côté interne; le pouce est plus long que l'index qu'il dépasse et sur l'extrémité duquel il vient s'appuyer. Il est passablement recourbé, surtout à sa partie supérieure. Son côté externe est déprimé en un tranchant obtus; l'interne, plus épais, est muni de quelques petites dents à sa partie inférieure.

La *C. spinosa* se distingue des autres espèces du même genre, par la surface de sa main qui est couverte de nombreuses dents. L'index et le pouce nous offrent aussi des caractères très-spécifiques <sup>(1)</sup>.

Urgonien supérieur (couche rouge) de Saint-Dizier (Haute-Marne); coll. Tombeck.

## 2. MEYERIA VECTENSIS, *Bell.*

Pl. I, fig. 2.

*Meyeria magna*, M'Coy 1849.

J'ai décrit, il y a quelque temps, du Néocomien supérieur du Jura (Landeron), un exemplaire de la *M. ornata* de Mac-Coy <sup>(2)</sup>. M. Renevier a bien voulu me

<sup>(1)</sup> Les pattes de *Pagurus* que M. A. Milne-Edwards figure dans son *Hist. des Crust. podophthalmaires fossiles* (*Ann. sc. nat.* 1860, pl. XVI, fig. 7), possèdent le même caractère de denticulation que la *C. spinosa*, les dents s'y trouvent seulement plus irrégulièrement disposées.

<sup>(2)</sup> *Bull. Soc. géolog. de France*, 3<sup>me</sup> série, III, p. 73.

communiquer l'échantillon que je décris ici et qui se laisse reconnaître, à première vue, comme appartenant à la *M. Vectensis*, Bell (*M. magna*, M'Coy). Quoique beaucoup moins complet que ceux que Bell a décrits dans son ouvrage sur les *Crustacés du Gault et du Greensand d'Angleterre* (p. 33, pl. X<sup>(1)</sup>), il en offre cependant tous les caractères distinctifs, surtout dans les segments abdominaux.

Le céphalothorax, dont la partie postérieure seulement se trouve conservée, n'est pas autant comprimé que le dit Bell. Chez l'individu représenté à la pl. I, il l'est au contraire fort peu. Paraissant se rétrécir peu à peu du côté de sa partie antérieure, il est postérieurement régulièrement arrondi et assez élevé. Le sillon qui longe ses bords, est surtout prononcé à sa limite avec la partie abdominale. Enfin, sa surface est recouverte de petites dents qui se trouvent assez serrées à la partie postérieure, mais deviennent moins prononcées et plus rares vers le bord inférieur et la partie antérieure.

Quant à la région abdominale, elle est un peu plus comprimée que le céphalothorax. La surface des segments est finement et irrégulièrement granulée. Ceux-ci sont assez longs (hauts) et surtout très-larges. A l'extrémité de leurs bords droit et gauche, ils sont garnis chacun d'un tubercule qui est entouré d'un sillon large et léger.

Je n'ai pas besoin d'indiquer ici les caractères qui séparent la *M. Vectensis* de la *M. ornata*, car Bell les a déjà suffisamment mentionnés.

(<sup>1</sup>) In *Mem. of the palæont. Soc.*, 1862.

Valanginien supérieur (calc. roux) de Ste-Croix ;  
musée de Lausanne (coll. Campiche).

B. Astaciens.

3. HOPLOPARIA MINIMA, *Trib.*

Pl. I, fig. 3.

Cette petite patte qui provient de la collection de M. Tombeck, est passablement déprimée. La main, quadratique-allongée, possède une surface parsemée d'une multitude de petits trous qui la font paraître comme distinctement granulée. Les côtés externe et interne sont droits. La carène que nous offre le premier, est arrondie et assez fortement prononcée. Elle se prolonge plus ou moins jusqu'à l'extrémité de l'index et est limitée de chacun de ses côtés par un sillon profond. Le côté interne est muni de 6 à 7 dents.

L'index a la même longueur que la main. Il est droit, déprimé. Une série de petites dents, parmi lesquelles s'en trouve une un peu plus tuberculeuse vers le milieu, garnissent son côté interne.

A première vue, l'*H. minima* ne semble être que le jeune âge de l'*H. Neocomensis* <sup>(1)</sup>. La différence principale consiste dans la taille beaucoup plus petite et plus déprimée de la première. Le côté externe de sa main, prolongé par celui de l'index, est complètement droit. La carène dorsale est aussi plus arrondie. Enfin, les dents du côté interne de son index sont beaucoup plus petites et serrées les unes contre les autres.

L'*Astacus multicosatus* Bean <sup>(2)</sup> (probablement une

<sup>(1)</sup> *Bull. Soc. géolog., etc.*, 3<sup>me</sup> série, II, p. 356 ; III, pp. 77 et 455.

<sup>(2)</sup> In Bell. *Crust. du Gault, etc.*, p. 31.



*Hoploparia*) du Speeton-clay, présente aussi quelques rapports avec notre espèce. Le dos caréné de cette dernière et sa main non rétrécie à sa partie inférieure, en sont les principaux caractères distinctifs.

Urgonien supérieur (couche rouge) de St-Dizier (Hte-Marne); coll. Tombeck.

4. ? HOPLOPARIA LATREILLEI (*Rob.*) *Trib.*

Pl. I, fig. 4.

L'avant-bras ou jambe de Décapode macroure qui est figuré à la planche qui accompagne cette note, provient de l'Urgonien supérieur (couche rouge) de Wassy (Haute-Marne). Comme il a été trouvé avec de nombreuses pattes de l'*H. Latreillei* <sup>(1)</sup>, il est fort probable qu'il appartient à cette espèce. Coll. Tombeck.

5. ? ASTACODES FALCIFER (*Phill.*) *Bell.*

Pl. I, fig. 5.

*Meyeria falcifer*, *Phill.*

M. le professeur Ch. Mayer a bien voulu me communiquer un échantillon recueilli par feu A. Escher de la Linth, dans le massif alpin du Sentis (Felder) et représentant trois segments abdominaux d'un Macroure. Ceux-ci possèdent une longueur (hauteur) de 2 1/2 et une largeur de 4 centimètres. Leur surface est couverte d'un réseau de trous peu profonds. Vu leur mauvais état de conservation, il est difficile de dire, d'une manière précise, à quel genre ils appartiennent. Je constaterai cependant une chose, c'est qu'ils offrent une grande ressemblance avec ceux que Bell a décrits

(1) Je les ai décrites dans le *Bull. Soc. géolog.*, 3<sup>me</sup> série, III, p. 457.

comme appartenant à l'*Astacodes falcifer* du Speeton-clay <sup>(1)</sup>. Je les ai donc rangés provisoirement dans cette espèce.

Mais, d'un autre côté, je dirai que je ne puis attribuer qu'à l'*Hoploparia Latreillei*, un fragment de pince qui se trouve sur le même morceau de roche que ces segments. Cependant, ce n'est, je crois, pas une raison pour ranger ceux-ci dans le même type. C'est, du moins, ce que je ne voudrais pas décider.

Néocomien du Sentis; musée de Zurich.

## II. ANOMOURES.

### 6. PROSOPON RENEVIERI <sup>(2)</sup>, *Trib.*

Cette forme ne se rapproche d'aucune des trois espèces crétacées du genre. Son céphalothorax est déprimé et à peu près arrondi, c'est-à-dire légèrement plus large à la base qu'à la partie supérieure. Il est recouvert d'une granulation serrée, encore plus prononcée que chez le *P. oviformis* <sup>(3)</sup>. Ses bords, qui ne sont malheureusement pas tous en bon état, vu la mauvaise conservation de l'échantillon que je décris ici, partout carénés, le sont surtout sur les côtés droit et gauche. Ils sont divisés en dents larges et plus ou moins pro-

<sup>(1)</sup> Voy. *Crust.*, etc., p. 30.

<sup>(2)</sup> Reuss (*Mém. Acad. Vienne*, 1859) distingue deux genres nouveaux dans le groupe des Prosopons (y compris le sous-genre *Pithonoton*). Ce sont les *Goniodromites* et les *Oxythyreus*, auxquels on ne peut, je crois, attribuer qu'une valeur de sous-genres. Le *P. Renevieri* appartient aux seconds.

<sup>(3)</sup> Je crois qu'il est utile de remarquer ici que l'échantillon du *P. oviformis* que j'ai décrit dans le *Bull. Soc. géolog.*, 3<sup>m</sup>e série, III, p. 451, diffère un peu de la figure que Bell a donnée de cette espèce. Il est, en effet, plus arrondi qu'allongé; mais il offre, à côté de cela, des caractères spécifiques identiques.

noncées, suivant le degré d'accentuation de leur carène. Sur les côtés, celles-ci sont au nombre de 4 et se trouvent séparées les unes des autres par des sillons courts et profonds. Les fosses orbitaires sont arrondies.

Les deux sillons latéraux qui séparent le céphalothorax en ses différentes régions, sont légèrement recourbés en avant. Le supérieur forme une ligne presque droite et possède une petite inflexion médiane semi-circulaire en arrière. L'inférieur est un peu plus porté en avant. Son inflexion médiane est en forme d'un large V. Entre les inflexions de ces deux segments, s'en trouve une troisième peu marquée et analogue à la première.

Urgonien de Ste-Croix ; musée de Lausanne (collect. Campiche).

### III. BRACHYURES.

#### 7. CALOXANTHUS TOMBECKI, *Trib.*

Pl. I, fig. 7, 7 a, 7 b, 7 c.

J'ai décrit précédemment <sup>(1)</sup>, sous le nom de *C. Tombecki*, une patte de Brachyure provenant du Néocomien de la Haute-Marne. N'ayant pu la rapprocher que de celles du *C. formosus* de M. Alph. Milne-Edwards <sup>(2)</sup>, je l'ai placée — j'ignore si à tort ou à raison — dans ce genre.

Les échantillons que je figure à la planche qui accompagne cette note, appartiennent à la même espèce. Ils en possèdent, en effet, tous les caractères et ne s'en distinguent que par le côté interne de la main, qui est

<sup>(1)</sup> *Bull. Soc. géolog.*, 3<sup>me</sup> série, III, p. 458.

<sup>(2)</sup> *Ann. sc. natur.*, 1864.

moins oblique et rétréci. Mais c'est là, je crois, une variété de forme qui ne peut avoir de l'importance au point de vue scientifique. L'index est généralement droit (fig. 7 a, 7 b). Avec l'âge, il paraît se recourber un peu en arrière (fig. 7). Le pouce a la même longueur que l'index. Il est aussi triangulaire et vient s'appuyer un peu intérieurement sur ce dernier. A la base de son côté externe, c'est-à-dire à l'endroit de son insertion sur la main, il est muni d'une dent (fig. 7 b).

L'échantillon représenté aux fig. 7 b et 7 c, appartient probablement, vu sa grandeur moins considérable, à un individu du jeune âge. L'index est ici très-renflé. A sa partie supérieure, il est légèrement rétréci en une carène très obtuse.

Valanginien supérieur (calc. roux) de Ste-Croix ; musée de Lausanne (coll. Campiche).

Néocomien (calc. à Spatangues) de Bétancourt et Wassy (Haute-Marne) ; coll. Tombeck, musée de Lausanne.

## 8. PATTE INDÉTERMINÉE.

Pl. I, fig. 8.

La collection Campiche renferme une patte de Crustacé d'une grandeur assez considérable, qui offre tous les caractères de celle d'un Brachyure. Je n'ai malheureusement pu la rapprocher d'aucune des espèces décrites par Mac-Coy, Reuss, Bell, A. Milne-Edwards et autres. Cependant, comme elle me semble digne d'être mentionnée ici, je me suis simplement borné à en donner une description.

La main est quadratique-allongée, un peu plus longue que large et presque également bombée sur ses

deux faces, — la supérieure l'est légèrement plus. Sa surface est couverte d'un réseau plus ou moins régulier de grosses dents tuberculiformes qui se retrouvent aussi, mais moins prononcées et plus disséminées, sur l'index. Le côté externe est bien arrondi à sa partie inférieure; vers le haut, il est subitement déprimé. Le côté interne est légèrement rétréci et muni d'une rangée de fortes dents. A sa partie supérieure, à l'endroit de l'insertion du pouce, se trouve un gros tubercule arrondi. Quant au bord supérieur de la main, il est à peu près droit.

L'index et le pouce ne sont malheureusement pas conservés en entier chez mon échantillon. Leur longueur ne paraît néanmoins pas atteindre celle de la main. L'index, recourbé en arrière, est surtout déprimé vers son côté externe et arrondi sur l'interne. Sa forme est ainsi plus ou moins triangulaire. Le pouce, plus robuste, est également recourbé et possède une forme presque carrée. La mauvaise conservation de ces parties ne me permet pas de dire si elles sont munies de dents sur leur côté interne; mais je crois que cela est à supposer.

Valanginien supérieur (calc. roux) de Ste-Croix; musée de Lausanne (coll. Campiche).

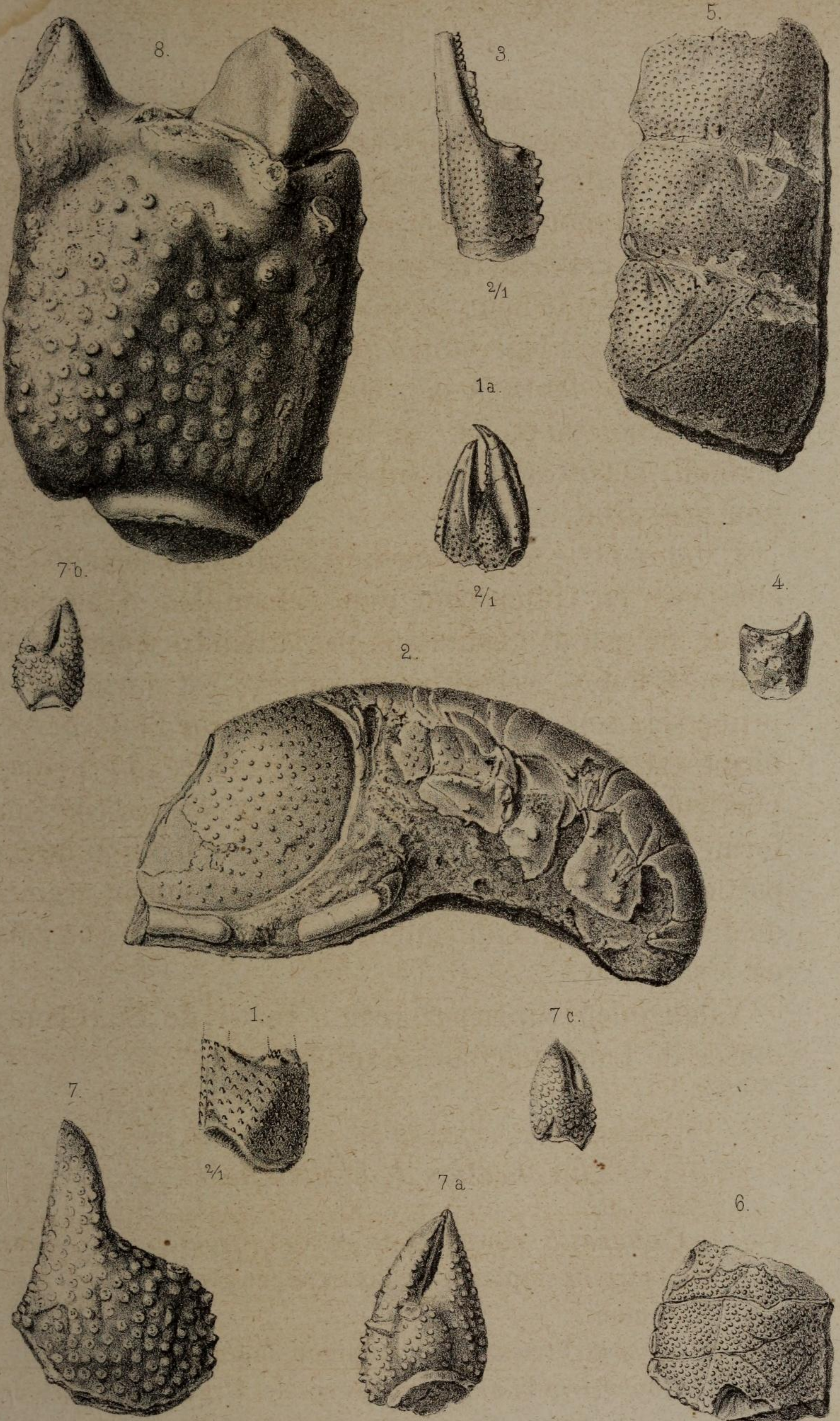
### *Explication de la planche I.*

Fig. 1. *Callianassa spinosa*. Main grossie. Urgonien supérieur.

Fig. 1a. Autre exemplaire. Index et pouce grossis. Même gisement.

Fig. 2. *Meyeria Vectensis*. Valanginien supérieur.

Fig. 3. *Hoploparia minima*. Pince grossie. Urgonien supérieur.





- Fig. 4. ? *H. Latreillei*. Avant-bras. Même gisement.  
Fig. 5. ? *H. Astacodes falcifer*. Néocomien.  
Fig. 6. *Prosopon Renevieri*. Urgonien.  
Fig. 7. *Caloxanthus Tombecki*. Face supérieure d'une main  
privée de pouce. Néocomien.  
Fig. 7a. Autre exemplaire. Face inférieure d'une main. Valan-  
ginien supérieur.  
Fig. 7b. Autre exemplaire. Même gisement.  
Fig. 7c. Même exemplaire vu depuis le côté externe de la  
main.

M. de Rougemont, prof., hésiterait à créer de nouvelles familles en n'ayant comme base qu'un seul fragment d'un animal. Il se peut très bien que la carapace et la patte d'après lesquelles M. de Tribolet crée deux nouvelles familles, n'appartiennent qu'à un même individu.

M. Coulon croit cependant utile de donner des noms aux produits qu'on trouve dans les terrains, vu qu'ils servent aux géologues pour leurs classifications.

M. de Rougemont, prof., en donnant connaissance d'une circulaire du Comité central de la Société helvétique des Sciences naturelles, voudrait voir la Société demander officiellement que le terme d'un an, fixé dans cette circulaire pour le séjour d'un naturaliste suisse à l'Institut zoologique du Dr Dohrn à Naples, fût divisé en quatre sections de trois mois chacune, pendant lesquelles on aurait largement le temps de faire une étude spéciale sur un sujet quelconque. L'Autriche, d'après M. le Dr Borel, y envoie ses élèves pendant huit semaines au plus, après quoi ils doivent faire place à d'autres.